

Réf: Dossier N° 075070

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « POISSONNERIE DYLAN »

Siège social Abidjan, Abobo, Abobo, Lot 3017, Ilot 302

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE DYLAN »

Objet :
- Vente de poissons
- Vente de volailles
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abobo, Lot 3017, Ilot 302

Dirigeant(s) : M GBANE ABRAHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00428 du 04/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04151/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

